

BILAN DES DERNIERES NEGOCIATIONS

PAP (Protocole d'Accord Pré-électoral)

Aucune Organisation Syndicale ne souhaite signer le dernier projet d'accord.

La **CFDT** toujours ouverte à la négociation, ne peut cependant signer un accord ne comportant pas :

- Un **découpage des CE** Idem à celui actuel,
- Les effectifs ayant augmenté, un **nombre d'élus** au moins égal au nombre d'élus actuels,
- Un **collège unique (Cadres / TAM)** pour l'élection des Délégués du Personnel, éventuellement Comité d'Etablissement, ou à défaut augmenter le nombre de postes Cadres là où il y a peu de salariés TAM.
- Une durée de **mandat de 3 ans** (Idem à celui actuel)
- Un vote électronique avec un envoi par courrier postal aux salariés, des **professions de foi** pour chaque élection (DP / CE par établissement).



Malgré nos demandes réitérées de négociation sur cette base, **la Direction passera par une décision unilatérale pour définir les modalités des élections.**

La CFDT recherche des candidats motivés pour ces prochaines élections (CE, DP, DUP).

Un mandat d'élu est **passionnant** et très **formateur**. Vous apprendrez beaucoup sur le droit du travail bien sûr, mais aussi sur les rouages de l'entreprise, le travail en équipe. Vous serez en contact avec des salariés qui ne vivent pas du tout les mêmes situations que vous. C'est très **enrichissant** !

C'est aussi une façon de trouver sa place en agissant pour aider les autres.

Tous vos représentants CFDT (coordonnées en dernière page) sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur les différents mandats.

Mandat électif et/ou désignatif : Vous serez formés dès le début du mandat.

Pas de condition, pas de prérequis pour nous rejoindre, seule compte votre **motivation**.

Rejoignez-nous !



LA CFDT, PREMIERE ORGANISATION REPRESENTATIVE DES CADRES

CFDT Cadres | 03 Jun. 2014 par CFDT Cadres

Intervention de Jean-Paul Bouchet au 48ème congrès confédéral CFDT.

Depuis le congrès de Tours, la **CFDT** est devenue la première organisation représentative chez les cadres, avec **26,8%** des voix, loin devant la CFE-CGC à 18,14% et la CGT à 21%.

Dans les 3 versants de la fonction publique, la **CFDT** est également numéro un chez les cadres A.

Lire la suite ... http://www.cadrescfdt.fr/actualites/c%E2%80%99est-bien-la-cfdt-qui-pose-les-rendez-vous-entre-les-cadres-et-le-syndicalisme-0016933?utm_medium=email&utm_campaign=juin&utm_content=juin+CID_40096_cdbe37df9aac32998ef94e2b330&utm_source=Campagnes%20Emails&utm_term=Lire%20la%20suite



BILAN DES DERNIERES NÉGOCIATIONS (suite)

Intéressement

La **CFDT** a revendiqué et obtenu :

- De ne pas supprimer la PPP si l'accord intéressement est signé,
- La modification de la formule, en la basant sur la performance et pas seulement sur la surperformance.

La **CFDT** n'a pu obtenir l'augmentation des primes fixes.

Ce qu'il faut savoir :

- **Sans signature de cet accord**, que les objectifs soient atteints ou pas, les salariés perçoivent **zéro euro**.
- **Avec la signature de cet accord**, si les objectifs sont atteints (performance) les salariés percevront **une certaine somme**. Certes une somme peu élevée, mais ... C'est toujours ça !

➡ Dans ce contexte, **la CFDT est favorable à la signature de cet accord**.

La **CFDT** étant la seule Organisation Syndicale ayant émis le souhait de signer l'accord (1), **finalement, les salariés ne bénéficieront d'aucun intéressement**.

(1) Le(s) Organisation(s) Syndicale(s) signataires doivent représenter 30% des salariés. La CFDT représente 21% des salariés (dernières élections de 2011).

PPP (Prime de Partage des Profits)

Aucune Organisation Syndicale ne souhaite signer le projet d'accord.
La Direction passera par une décision unilatérale pour distribuer la PPP.

Qui négocie les accords à Gfi ?

Les Délégués Syndicaux et les négociateurs mandatés par les Organisations Syndicales représentatives.

Qui sont les Organisations représentatives ?

Les Organisations Syndicales qui ont obtenu au moins 10% des suffrages, lors des dernières élections professionnelles (1er tour CE 2011).

Qui sont les Organisations Syndicales représentatives sur l'UES Gfi Informatique ?

CFDT 21,04 %, CFE-CGC 13,88 %, CGT 11,14 %, FO 14,31 %, et SUD 30,13 %.

TICKETS RESTAURANT ÉLECTRONIQUES

La carte ticket restaurant n'est absolument pas satisfaisante.

Aussi la CFDT demande un retour immédiat et rétroactif pour tous les salariés qui le souhaitent,

au dispositif de ticket restaurant sous format papier, pour une durée libre.

La CFDT invite tous les salariés qui rencontrent des difficultés à nous contacter (coordonnées de nos représentants en dernière page)

DÉMATÉRIALISATION DU BULLETIN DE PAIE

La **CFDT** rappelle que **cette dématérialisation n'est pas obligatoire**. La **CFDT** aurait souhaité que la Direction passe par une négociation... A ce jour, c'est au choix du salarié.



COMBIEN NOUS CÔÛTE LE PDG ?

<http://www.journaldunet.com/solutions/emploi-rh/esn-ex-ssii-salaires-des-patrons/vincent-rouaix-gfi.shtml>



« GFI a rémunéré son PDG Vincent Rouaix à hauteur de **36 000 €** : une somme fixe à laquelle aucune variable n'est ajoutée. Ses avantages en nature, c'est-à-dire son véhicule, ont coûté **2 635 €** à GFI.

De plus, la valorisation des actions de performance qui ont été attribuées à Vincent Rouaix au cours de l'exercice 2013 atteint **219 375 €**. Ce qui lui permet donc d'atteindre une rémunération totale de 255 375 euros.

Mais Vincent Rouaix est aussi le gérant et l'associé unique d'Auteuil Conseil, qui a facturé à GFI des prestations. Les honoraires versés s'élèvent à **870 000 €** en 2013. »

Le salaire de Vincent Rouaix, 36 000 euros, se retrouve à une piètre place dans le classement du journal du net. « Très bien » direz-vous... Mais, car il y a un mais, alors que notre « cher » patron tient un discours « gfi, tout pour gfi, rien que gfi » il se fait payé via une société de prestation, Auteuil Conseil, des honoraires qui s'élèvent à 870 000 euros. Et du coup **ces honoraires ne rentrent pas dans la masse salariale** qui sert à calculer les budgets des Comités d'Etablissement, les enveloppes NAO, la formation etc. Sans oublier les cotisations qui ne rentrent pas dans les caisses.

Belle leçon de solidarité dans l'entreprise, Monsieur le président !

15 ENGAGEMENTS POUR L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE



L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est fondamental pour le bien-être des salariés et la qualité de vie au travail. Selon le sondage de l'Ifop de septembre 2013, 56% des Français estiment que leur entreprise ne les aide pas suffisamment à concilier vie familiale et vie professionnelle, cette opinion étant encore plus forte chez les cadres (71%).

Le 22 mai dernier, **35 entreprises se sont engagées à garantir une meilleure articulation des temps de vie**. Parmi ces entreprises, deux sous convention Syntec : Capgemini et Atos...cela va de pair avec l'accord signé sur le droit à la déconnexion.

A quand gfi ?

L'objet de la présente charte est de promouvoir une culture managériale plus souple, plus respectueuse de la vie privée de tous les salariés et intégrant leurs contraintes personnelles.

Les entreprises signataires, dans le respect des 15 engagements, peuvent adapter le contenu de la charte à la réalité de leurs organisations.



Suite page suivante...



15

ENGAGEMENTS POUR L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE

Exemplarité des managers

Chaque manager est le premier garant de l'équilibre de vie et de la cohésion de son équipe. Il ou elle doit :

1. Incarner, par ses comportements, l'esprit d'équipe, le respect, les qualités d'écoute, de réalisme et de professionnalisme qu'il ou elle souhaite inspirer à ses collaborateurs.
2. Valoriser dans son discours et faciliter par ses pratiques l'équilibre de vie et le bien-être au travail.
3. Prendre en compte les particularités de chacun tout en veillant à la cohésion du groupe.

Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

Pour un climat de travail efficace et serein, le manager doit respecter cet équilibre pour lui-même et veiller à :

4. Préserver des horaires de travail raisonnables pour ses collaborateurs.
5. Anticiper des délais réalistes pour les différents projets, en définissant clairement des priorités.
6. Éviter de les solliciter le week-end, le soir ou pendant les congés sauf à titre exceptionnel.
7. Prendre ses jours de congé dans l'année et veiller à la prise de congé des collaborateurs.

Le Groupe X reconnaît l'importance fondamentale de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, gage d'une meilleure qualité de vie au travail et d'une meilleure performance de l'entreprise. Il s'engage, par la signature de cette charte, à soutenir et à promouvoir les comportements constructifs cités ci-dessous, dans le cadre de l'organisation du travail et des relations entre managers et salariés.

Optimisation des réunions

L'optimisation des réunions est gage d'une meilleure gestion du temps de travail et du temps personnel.

8. Planifier les réunions dans la plage 9h-18h, sauf urgence ou activités spécifiques.
9. Éviter les réunions lorsque certains participants ne peuvent être présents (notamment le mercredi).
10. Favoriser l'usage des audio ou visioconférences, et privilégier les réunions courtes.
11. Ne pas considérer toutes les réunions comme obligatoires; déléguer dès que possible.
12. Organiser des réunions efficaces: objectif clair, ordre du jour prédéfini, participants réellement concernés, concentration (pas de mails ou d'appels téléphoniques), respect de l'heure et du temps prévus, rédaction rapide et systématique d'un relevé de décisions.

Du bon usage des e-mails

13. Ne pas céder à l'instantanéité de la messagerie: gérer les priorités, se fixer des plages pour répondre, se déconnecter pour pouvoir traiter les dossiers de fond, favoriser si possible le face à face ou le téléphone.
14. Limiter les envois de mails hors des heures de bureau ou le week-end.
15. Rester courtois, écrire intelligiblement et ne mettre en copie que les personnes directement concernées.



LE MENSUEL JUILLET 2014

HORS UES / GFI-BUS : Communication syndicale

Suite à la tenue de nombreuses réunions de négociations entre les organisations syndicales et la Direction, un **accord d'entreprise sur le droit syndical** a été trouvé récemment. La **CFDT** a décidé de signer cet accord, faisant apparaître de nouveaux droits syndicaux, notamment en termes de communication. Nous allons, bien entendu, les exploiter pleinement, afin de **vous tenir informé hebdomadairement et mensuellement** des dernières actions de vos élus **CFDT**.



Aussi, une fois par mois, vous recevrez un mail pour la communication mensuelle, mais sachez qu'hebdomadairement nous alimenterons le repository que vous trouverez sur l'intranet <http://intranet.gfi.fr/intranet/bus/os.php>

Didier GUERIN cfdt.gfi.bus@gmail.com

HORS UES / COGNITIS : LA SOLIDARITÉ PAIE

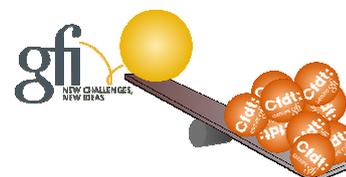
La solidarité et la mobilisation ont payé !

Un petit rappel des faits : Cognitis avait un **panier repas à 5,20€**. En mars dernier la Direction a voulu imposer le passage aux TR, avec **4.50€ de participation patronale** sans aucune compensation sur la perte journalière.

Les élus CFDT Cognitis s'y sont opposés et ont mis en route la machine pour rassembler tous les collaborateurs autour d'un projet plus équitable sans perte de pouvoir d'achat. La **mobilisation** a été d'ampleur, la plupart des salariés (+ de 90%) ayant répondu favorablement à la signature de la pétition et à une montée graduelle des actions si nécessaire, afin d'obtenir une compensation juste et équitable. **Ainsi la CFDT a obtenu un accord convenable et qui ravit la plupart des salariés qui nous ont félicités.**

A noter que contrairement à ce qu'a voulu nous faire croire la Direction, la mobilisation de tous a porté ses fruits : sans elle, GFI aurait appliqué ses règles sans se soucier de la perte d'argent pour chaque salariés Cognitis. Gardons cela à l'esprit.

Merci aux autres salariés du groupe qui nous ont soutenus.



La CFDT c'est faire !

Sébastien LACREU cfdt.cognitis@gmail.com

HORS UES / Gfi Consulting : DESIGNATION CFDT

La **CFDT** a l'honneur de vous faire part de la désignation de **Yassine FARES** au mandat de **Délégué Syndical CFDT sur Gfi Consulting**.

N'hésitez à le contacter cfdt_consulting@yahoo.fr



HORS UES / Gfi Chrono Time

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Alors qu'au 1^{er} tour (2 juin), la **CFDT** a obtenu **26 %** des suffrages, aucun de ses candidats n'est élu au 2^{ème} tour (27 juin).

Un grand merci aux salariés qui ont soutenu par leur vote, les candidats de la liste CFDT.

Tomas RODRIGUEZ cfdt.gct@gmail.com

LE MENSUEL JUILLET 2014

ADHÉREZ À LA CFDT !



ÉMANCIPATION
DÉMOCRATIE
SOLIDARITÉ
AUTONOMIE
RESPECT

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS !

- Bienvenue aux salarié(e)s qui nous ont rejoints en adhérant à la **CFDT**.
- Si vous avez adhéré à la **CFDT** avant d'être salarié(e) GFI, signalez-vous auprès d'un(e) représentant(e).



COTISATION SYNDICALE = DEDUCTION FISCALE

66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.
Les adhérents non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt.

LES VALEURS DE LA CFDT

Émancipation

Donner aux adhérents et militants, les moyens d'être acteurs dans l'entreprise.

Démocratie

Faire porter par toute la CFDT les décisions prises à la majorité des adhérents

Respect des droits de l'homme

Reconnaître le droit des travailleurs et chômeurs

Autonomie

Donner la priorité à la cotisation en tant que moyen de financement.

Solidarité

Prendre en charge les salariés en difficulté

➤ Pour adhérer à la CFDT, contactez l'un(e) de nos représentant(e)s.

VOS CONTACTS CFDT A GFI

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT Déléguée Syndicale Centrale 06 45 81 26 02 cfdtgfi@yahoo.fr 	GFI INFORMATIQUE	Est	Contact CFDT	cfdttest@hotmail.com
		Ile de France	Consuelo FELIU LLOMBART Adélaïde DA COSTA	cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr adel.dacosta.cfdt.gfi.idf@outlook.fr
		Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com
		Nord	Christian TANGHE	cfdtnord@free.fr
		Ouest	Gaëtan RYCKEBOER	ouest.cfdtgfi@gmail.com
		Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdtra@yahoo.fr
		Sud-Ouest	Contact CFDT	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com
Hors UES	GFI INFORMATIQUE PRODUCTION		Stéphane GLAÇON	cfdt.gfi.ip@gmail.com
	GFI PROGICIELS		Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr
	COGNITIS		Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com
	GFI CHRONO TIME		Tomas RODRIGUEZ	cfdt.gct@gmail.com
	GFI CONSULTING		Yassine FARES	cfdt_consulting@yahoo.fr
GFI BUS National/Paris Toulouse Bordeaux			Richard FOSSUO Didier GUERIN	cfdt.gfi.bus@gmail.com
	GFI INFOGEN SYSTEM		Romain JOLIVOT	cfdt.infogen@gmail.com

➤ Si vous souhaitez que **VOS** revendications soient portées par la **CFDT**, contactez vos représentants.